

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACCESSIBILITÉ AU SITE D'EXPOCITÉ – FICHE PDI 60050

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise à optimiser l'accessibilité au site d'ExpoCité pour tous les utilisateurs – citoyens, visiteurs et promoteurs. Il prend en compte leurs besoins spécifiques, l'affluence, l'interaction des divers modes de transport, tout en garantissant leur sécurité et la fluidité des circulations.

Plus précisément, ce projet comprend une initiative majeure d'identification, d'orientation et de signalisation du site, la répartition optimisée des types de cases de stationnement, le réaménagement des accès à différentes zones de stationnement et l'installation d'équipements et systèmes d'exploitation.

Le budget du projet des différentes interventions couvre l'embauche du personnel pour la coordination de projet, les services professionnels pour la réalisation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation des stèles statiques et dynamiques, la réalisation des travaux visant à mettre en place des infrastructures souterraines d'alimentation, intégrant l'achat du matériel y afférent, le retrait des équipements obsolètes, la réfection des accès véhiculaires, piétonniers et des aménagements paysagers, la reconfiguration des zones de stationnement, l'acquisition et l'installation d'équipements et de systèmes de support informatique et logiciels d'exploitation des différents équipements.

2. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

3. Le projet décrit aux articles 1 et 2 est localisé sur le territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 2 742 000 \$.

TOTAL : 2 742 000 \$

Annexe préparée le 22 avril 2024 par :

Catherine Chénier, directrice
ExpoCité